

D.E.S. de Médecine Générale

*Note d'information pour les étudiants qui entrent en
1^{ère} année du 3^{ème} cycle*

Année Universitaire 2012-2013

Vous effectuez votre internat de médecine générale
Vous trouverez dans cette plaquette des informations sur :

- *Le département de médecine générale*
- *Les orientations pédagogiques – Le tutorat*
- *Les stages hospitaliers*
- *Les stages ambulatoires*
- *Les enseignements*
- *La thèse, les travaux de recherche*
- *La validation du DES*

Sommaire

INTRODUCTION	p 3 à 4
LE DEPARTEMENT DE MEDECINE GENERALE	p 5 à 7
LES STAGES	p 8 à 13
LES ENSEIGNEMENTS	p 14 à 19
TUTORAT/E-PORTFOLIO	p 20 à 24
THESES, TRAVAUX DE RECHERCHE & ACTIVITES PEDAGOGIQUES D'APPUI	p 25 à 28
VALIDATION DU DES DE MEDECINE GENERALE	p 29 à 30
CALENDRIER DE L'ENSEIGNEMENT THEORIQUE	p 31

INTRODUCTION

Le DES de médecine générale, 3ème cycle d'études médicales, a pour objectif la spécialisation en médecine générale.

Pour assurer les fonctions de la médecine générale, le médecin généraliste doit acquérir et mettre en œuvre des compétences spécifiques et transversales adaptées à l'exercice de ces missions.

Les missions de la médecine générale sont précisées par la loi **Hôpital Patients Santé et Territoires** du 22 juillet 2009 :

- Contribuer à l'offre de soins ambulatoires, en assurant pour ses patients, la prévention, le dépistage, le diagnostic, le traitement et le suivi des maladies ainsi que l'éducation pour la santé
- Orienter ses patients, selon leurs besoins, dans le système de soins et le secteur médico-social
- S'assurer que la coordination des soins nécessaire à ses patients est effective
- Veiller à l'application individualisée des protocoles et recommandations pour les affections nécessitant des soins prolongés et contribuer au suivi des maladies chroniques, en coopération avec les autres professionnels qui participent à la prise en charge du patient
- Assurer la synthèse des informations transmises par les différents professionnels de santé
- Contribuer aux actions de prévention et de dépistage
- Participer à la Permanence des Soins
- Contribuer à l'accueil et la formation des stagiaires de 2ème et 3ème cycles d'études médicales

Le DES de médecine générale doit vous permettre d'identifier, d'acquérir et d'être capable de mettre en œuvre ces compétences chaque fois que la situation du patient le nécessite.

A la fin du DES vous devrez pouvoir attester de l'acquisition de ces compétences qui sont regroupées en six groupes :

- Premier recours, Incertitude, Soins non programmés et urgence
- Relation, Communication, Approche centrée patient
- Continuité, Suivi Coordination des soins autour du patient
- Vision Globale, Complexité
- Education en santé, Dépistage Prévention, Santé individuelle et communautaire
- Professionnalisme

La maquette du DES de médecine générale propose un plan de formation pour atteindre ces objectifs.

En fin de formation, vous devrez être capable de gérer la plupart des situations courantes rencontrées en médecine générale, afin de répondre de façon adaptée aux demandes des patients.

Le DES de médecine générale se déroule sur six semestres pendant lesquels vous réaliserez six stages pratiques et vous suivrez différents enseignements.

Les stages pratiques doivent couvrir le champ d'intervention de la médecine générale et vous préparer à la polyvalence de votre futur métier : prise en charge de tous les patients quels que soient leurs demandes, leur âge, leur sexe et leur culture.

Les enseignements privilégient une pédagogie basée sur l'auto-apprentissage à partir des situations vécues en stages et des besoins de formation qu'elles font émerger.

Les enseignements se feront également lors de séances pédagogiques spécifiques au cours du (ou des) stage(s) chez le praticien, en « Groupes d'échanges de pratiques » ou à partir de travaux personnels d'analyse et de réflexion, séances « d'Apprentissage par résolution de problèmes » (ARP). La « Formation à la Relation Thérapeutique » fera également partie de ce travail en petits groupes.

Pour vous aider, vous allez bénéficier, tout au long de votre cursus, du soutien d'un **tuteur** qui va :

- vous aider à évaluer l'acquisition des compétences nécessaires à l'exercice de la médecine générale,
- vous suivre et vous conseiller dans vos apprentissages,
- vous conseiller dans le choix de vos stages,
- vous aider à déterminer votre plan de formation en fonction de votre projet professionnel,
- collaborer avec vous pour la production de « traces d'apprentissage » (voir plus loin)
- construire avec vous votre e-portfolio qui sera l'un des éléments de la validation du DES,
- être un recours en cas de difficulté pendant le cursus.

Pour obtenir votre DES de médecine générale, vous devez répondre aux règles précisées au chapitre « Validation ». Il est important de s'y référer et de valider chaque semestre les stages, les enseignements et les traces d'apprentissage.

Au cours de l'exercice de la médecine générale vous serez souvent confronté(e) à des situations inédites qui nécessitent des recherches et des confrontations. L'évolution des connaissances, des technologies et des possibilités thérapeutiques justifie d'adapter sans cesse les pratiques et les compétences, ce qui explique la nécessité du développement professionnel continu (DPC) basé sur l'évaluation des pratiques professionnelles et la formation médicale continue. Le département de médecine générale souhaite vous sensibiliser au fait que la formation initiale n'est qu'un temps de la formation professionnelle continue.

Vous serez aussi incité et encadré pour la réalisation de travaux de recherche, qui fait aussi partie de la formation universitaire des médecins généralistes.

En intégrant le DES de médecine générale, vous débutez votre formation professionnelle ; cela correspond à l'esprit de l'enseignement du DES de médecine générale tel que nous l'avons conçu et que nous souhaitons vous faire partager.

Pr. Serge GILBERG
Directeur du Département

LE DEPARTEMENT DE MEDECINE GENERALE

Le département de médecine générale de la Faculté de Médecine Paris Descartes est placé sous l'autorité du Doyen et du Conseil d'Administration de la Faculté.

Il organise le DES de médecine générale pour les étudiants de la faculté. Il collabore avec les autres disciplines à l'organisation d'enseignements dans le 2^{ème} cycle des études médicales.

Il développe aussi des activités de recherche.

Le département est aussi composé de plus de 140 enseignants en grande majorité médecins généralistes, la plupart étant maîtres de stage. Un tiers d'entre eux est attaché ou chargé d'enseignement.

Directeur du département

- Serge GILBERG (PU)

Coordonnateur local du DES

- Philippe JAURY (PU)

Autres membres de l'équipe en responsabilités

- Frédérique NOEL (PA) : Stages ambulatoires et hospitaliers
- Hector FALCOFF (PA) : Thèses et recherche
- Christian GHASAROSSIAN (PA) : Directeur des programmes et formations pédagogiques
- Jean BRAMI (PA) : Groupes d'échanges de pratique
- Henri PARTOUCHE (PA) : Thèses et recherche - Cercle de lecture
- Laurent RIGAL (MCU) : Recherche - Thèses – Tutorat - Encadrement des externes en stage
- Jean Claude SCHWARTZ (MCA) : Tutorat – e-portfolio, Site internet
- Alain LORENZO (MCA) : Stages ambulatoires (3^{ème} et 2^{ème} cycles)
- Robert SOURZAC (MCA) : Tutorat, relation avec les maîtres de stages

Chefs de cliniques

- Juliette BARTHE (CC) : Recherche – Encadrement des externes en stage
- Virginie PERSONNE (CC) : Recherche – Encadrement des externes en stage
- Céline BUFFEL DU VAURE (CC) : Recherche – Encadrement des externes en stage
- Jean-Laurent THEBAULT (CC) : Recherche – Encadrement des externes en stage

PU : Professeur des Universités

PA : Professeur Associé

MCU : Maître de Conférences des Universités

MCA : Maître de Conférences Associé

CC : Chef de Clinique

CE : Chargé d'Enseignement

Enseignants et/ou maîtres de stage universitaires et/ou tuteurs

Gabriel ABITBOL	Sandra d'EPIRO	Marie-Sophie LIM	Jean-Claude SCHWARTZ
Marie-Laure ALBY	Annie-Claire DEYON-AVANTURIER	Frédéric LOPEZ DE AYORA	Denis SMILA
Monique ALLOUCHE	Jean DOSSEH	Alain LORENZO	Alain SIMAVONIAN
Valérie AMAT	Nathalie DREYFUS	Marion MARCAIS	Gilda STROUC
Verena ANQUETIL	Thuy Ha DUONG	Michel MARÈS	Robert SOURZAC
Laurent ARDITTI	Isabelle DUPIE	Isabelle MARIE-CARDINE	Brigitte SURGET
Nathalie AUTIER	Brigitte DUPUIS-ZIEGLER	Dominique MAROUBY	Jean Laurent THEBAULT
Mohamed AZOUZ	Benoît DUREL	Clara MELMAN	Danielle TORCHIN
Stéphanie BACHY	Félix ELICHA	Delphine MENGUY	Hervé TOUBIANA
Juliette BARTHE	Sylvain EMY	Philippe MEUNIER	Sydney TOUATI
Michel BEHAR	Jean-Pierre ESSER	Madeleine MEZZETTA	Gilles VALIN
Michel BELLEUDY	Martine FABRE-JAURY	Christian MODOVSKI	Mathieu VAN DESSEL
Olivier BENAINOUS	Hector FALCOFF	Dominique MONCHICOURT	Philippe VAN ES
Laurence BENBASSAT	Madeleine FAVRE	Catherine MOTYKA	Anne VELLAY
Jean-Michel BENOIT	Yves GAUNARD	Jean-Pierre MOULERES	Louis VELLUET
Ségolène BERTRAN	Marieke GEMINEL	Marie MSIKA-RAZON	Jean-Luc VERJANS
Stéphanie BERTRAND BARON	Christian GHASAROSSIAN	Luc NABET	Valérie VINCENT
Christian BIHOREL	Serge GILBERG	Caroline NEVEU	Laurent WORMSER
Arnaud BLANC	Martine GLIKMAN	Nathalie NISENBAUM	Bertrand ZANKER
Joël BLANCHE	Pauline GRAVELLE	Frédérique NOËL	Claire ZYSMAN
François BLOEDE	Claude GRILLIOT	Sophie OLESKER	
Loïc BOHU	Christophe GRYSON	Henri PARTOUCHE	
Christian BOUCHOT	Hélène GUICHARDET	Roland PECHEUX	
Lise BOUET	Michel GUILBERT	Hervé PERETOUT	
Jean-Louis BOUJENAH	Murielle GUILLIER	Bertrand PÉRIN	
Jean Jacques BOURCART	Abner HAMOU	Virginie PERSONNE	
Emilie BOURGES	Pierre HATZFELD	Marc PERSOZ	
Laure BOUYSSSET	Stéphane HELLEQUIN	Narada PHLECK	
Jean BRAMI	Monique HEUSEY	Véronique PIC	
Maryvonne BRIN LACASSE	Monique HORWITZ	Jean-Marc PINOT	
Agnès BRYN	Patrick HULEUX	Elisabeth POLAK	
Céline BUFFEL	Florence JANIAUD	Xavier POTHET	
Martin BUISSON	Philippe JAURY	Jean-Jacques POULAIN	
Lydia CAILLAUD	Colette JOSWIAK	Philippe PRASTEAU	
Annie CATU-PINAULT	Gilles JUNES	Didier RESCHE RIGON	
François CENET	Amina KEMICHE	Charlotte RICARD	
Philippe CHAMBRAUD	Céline KORMANN-SERRE	Geneviève RICHARD	
Emilie CHEMLA	Pierre LAMACHE	Michèle RICHEMOND	
Cédric CHEYMOL	Marie-Pierre LANG	Laurent RIGAL	
François CHHUY	Dominique LAOUENAN	Monique RODI	
Bruno CHRISTIN	Anne LAPENNE	Philippe ROUGEE	
Paul CLEMENT	Guy LE MARECHAL	Isabelle ROUSSEAU	
Sybille COLIN-CHARPY	Véronique LE ROY	Patrick RUSSO	
Thomas de DREUILLE	Joëlle LEHMANN	Raoul SAADA	
Christian DELALIE	Jean-Loup LEMOINE	Mirna SALLOUM	
Laurent DELESALLE	Olivier LEPRISE	Arlette SANTINI	
Nadia DELOT	Lucas LESZYNSKI	Jean SAYRIN	
François DENIAUD	Jean-Pierre LHOMME	Agathe SCEMAMA	

Secrétariat pédagogique

Site Cochin - Bureau 2012

24, Rue du Faubourg Saint Jacques 75014 Paris

Assistantes : Anne-Marie Gratadour & Zeinaba Maiga

Tél: 01 44 41 23 63 & 01 44 41 23 61 - Fax: 01 44 41 23 64

Mail: anne-marie.gratadour@parisdescartes.fr &
zeinaba.maiga@parisdescartes.fr

Service de la Scolarité

Site des Cordeliers - (Porte 312)

15, Rue de l'École de Médecine - 75006 Paris

Jean-Christophe Fouillé & François Gurdak

Tél : 01 53 10 46 50 & 01 53 10 46 52 – Fax : 01 53 10 46 49

Mail : jean-christophe.fouille@parisdescartes.fr &
Francois.Gurdak@parisdescartes.fr

LES STAGES

([Bulletin officiel \[B.O.\]](#) n°39 du 28 octobre 2004) modifié par l'arrêté du 10 août 2010 :

⇒ Deux semestres dans des lieux de stage hospitaliers agréés au titre de la discipline médecine générale :

- un au titre de la **médecine d'adultes** : médecine générale, médecine interne, médecine polyvalente, gériatrie
- un au titre de la **médecine d'urgence**»

⇒ Un semestre obligatoire auprès de praticiens généralistes agréés

⇒ Un semestre dans un lieu de stage agréé au titre de la spécialité et de la discipline médecine générale :

- un semestre au titre de la **pédiatrie et/ou de la gynécologie**

⇒ Un semestre libre dans un terrain de stage agréé ambulatoire ou hospitalier

La planification de ce stage doit être réalisée en amont. Il ne peut être organisé au détriment des postes offerts en SASPAS

⇒ **Un semestre, choisi en fonction du projet professionnel**, effectué en dernière année d'internat, soit en médecine générale ambulatoire sous la forme d'un SASPAS (stage autonome en soins primaires ambulatoires supervisé), soit dans une structure médicale agréée dans le cadre d'un projet professionnel validé par le coordonnateur de médecine générale.

- La planification de ce stage doit être réalisée en amont.

A) Les stages hospitaliers

Au cours de vos stages hospitaliers, vous exercerez les fonctions d'interne de médecine générale, en situation de responsabilité clinique et thérapeutique progressive avec l'objectif de parfaire vos compétences utiles à l'exercice de la médecine générale.

Les services hospitaliers proposés au choix sont accrédités comme formateurs pour la médecine générale. Les critères principaux de l'accréditation des services sont :

- La pertinence du recrutement du service par rapport à la médecine générale,
- L'existence d'objectifs de formation,
- L'encadrement pédagogique adapté aux besoins des internes de médecine générale par des seniors.

Au moment du choix, vous devrez vous assurer que le stage que vous souhaitez effectuer vous permet de remplir correctement vos obligations liées au respect de la maquette. Cette information est fournie par l'ARS (Agence Régionale de Santé).

⇒ Pour vous aider dans votre choix de stage, qu'il soit hospitalier ou ambulatoire, une évaluation par vos collègues internes est faite par le biais du site desmgidf.fr. Pour y avoir

accès, il faut vous inscrire sur celui-ci (*inscription différente de celle pour le choix de la faculté en Ile de France*)

Il est indispensable que vous évaluiez à votre tour vos stages sur le site.

→ Stage en CHU

Il reste obligatoire pour au moins un semestre, il peut être accordé une dérogation pour ne pas faire de stage en CHU si « la capacité de formation du CHU dont relève l'interne s'avère insuffisante (instruction DGOS 13 avril 2011) ».

→ Stages hospitaliers et discipline

- La réalisation de deux stages dans le même service hospitalier n'est pas autorisée.
- Il n'est pas possible d'effectuer trois stages dans la même discipline en dehors de la médecine générale.

→ Stage hors filière

- Il peut être accepté par le coordonnateur inter régional et le coordonnateur local du DES de manière exceptionnelle ainsi que celui du responsable médical du terrain de stage d'accueil.
- Il peut être effectué uniquement après validation des quatre stages obligatoires de la maquette, en fonction d'un projet professionnel clairement explicité et apportant un réel complément de formation.

→ Stages Hors Subdivision

- Les stages hors subdivision ne peuvent être acceptés qu'après deux semestres validés.
- Il est préférable que les quatre stages obligatoires de la maquette du DES aient été réalisés avant un stage hors subdivision, sauf s'il sert à valider la maquette
- Les accords préalables des coordonnateurs du DES de médecine générale de la subdivision d'origine, puis de la subdivision d'accueil sont indispensables pour les demandes de stage hors subdivision.
- une demande de stage hors subdivision repose sur un projet professionnel qui doit être validé par le coordonnateur de médecine générale.
- Les stages hors subdivision sont des stages fléchés en surnombre dans la subdivision d'accueil, rémunérés par le CHU d'origine et échappent au choix selon le rang de classement. De ce fait, le coordonnateur de la subdivision d'accueil doit être attentif à ne pas pénaliser les internes de sa subdivision qui pourraient être privés d'un stage offert au choix.
- Les stages hors subdivision peuvent rentrer dans le cadre d'un échange entre internes de subdivisions différentes et/ou de spécialité différentes.
- Les enseignements réalisés durant ces stages sont sous la responsabilité du coordonnateur régional de la subdivision d'accueil, qui rend compte de la participation de l'interne. La validation de l'enseignement reste sous la responsabilité du coordonnateur de la subdivision d'origine.

→ Stages Hors Subdivision DOM TOM ¹

- Les stages DOM TOM ne sont acceptés qu'une fois le stage ambulatoire de niveau 1 validé. Il est souhaitable que les autres stages obligatoires de la maquette du DES aient été eux aussi réalisés. Pour organiser un tel stage, il est nécessaire d'obtenir l'avis des coordonnateurs des subdivisions d'origine et d'accueil.
- Les enseignements réalisés durant ces stages sont sous la responsabilité du coordonnateur régional de la subdivision d'accueil, qui rend compte de la participation de l'interne. La validation de l'enseignement reste sous la responsabilité du coordonnateur de la subdivision d'origine.
- Les internes qui ont un tuteur dans leur subdivision d'origine peuvent poursuivre leur travail avec leur tuteur par voie électronique.
- Les stages DOM TOM de 6 mois peuvent être acceptés, sous réserve que l'interne prenne à sa charge les frais de déplacement (transport aller/retour ou retour).

→ Stages à l'étranger

- Les stages à l'étranger sont soumis à l'accord préalable du coordonnateur du DES de la subdivision d'origine et acceptés en fonction du projet pédagogique de la structure d'accueil.
- Il est préférable que les stages obligatoires de la maquette du DES aient été réalisés avant un stage à l'étranger.
- Le financement et la rémunération de tels stages doivent être recherchés par l'interne.

→ DESC

- L'objectif du DES de médecine générale est d'acquérir les compétences nécessaires à l'exercice de la médecine générale.
- La validation des stages obligatoires de la maquette du DES est prioritaire sur celle des stages de DESC.
- Le coordonnateur du DES de médecine générale doit donner son accord pour l'inscription en DESC au vu de l'avancée dans le DES de MG (validation de la maquette des stages obligatoires, des enseignements théoriques, portfolio, recueil des traces d'acquisition de compétences).
- Le nombre de postes ouverts chaque année dans les DESC est soumis à un accord avec le DMG concerné.

Les stages nécessaires à la validation du DESC mais non agréés pour la médecine générale doivent être réalisés en post internat ou exceptionnellement hors filière durant la dernière année du DES.

¹ La subdivision des Antilles-Guyane (Martinique, Guadeloupe, Guyane) est sous la responsabilité de l'UFR Antilles-Guyane, et le coordonnateur du DES est le Professeur Jeannie Hélène-Pelage.

La subdivision de l'Océan Indien (La Réunion, Mayotte) est sous la responsabilité de l'UFR de Bordeaux (en l'absence d'UFR à La Réunion), et le coordonnateur du DES est le Professeur Bernard Gay.

La Polynésie et la Nouvelle Calédonie ne sont pas des subdivisions et dépendent de la subdivision de Bordeaux. Les possibilités de compléter la maquette des stages obligatoires sont limitées, le nombre de stages ouverts n'étant pas superposable au nombre de services agréés. Dans l'Océan Indien, les internes de la subdivision Océan Indien sont prioritaires sur les internes d'autres subdivisions, en raison de leur ancienneté dans cette subdivision, en particulier pour les stages chez le praticien et les SASPAS. Il n'y a pas de stage chez le praticien en Polynésie ou en Nouvelle Calédonie. Les possibilités de SASPAS sont limitées dans l'Océan Indien : deux lieux de SASPAS à La Réunion et deux en dispensaires de premiers soins à Mayotte. La possibilité SASPAS en dispensaires de premiers soins en Nouvelle Calédonie et en Polynésie est en projet.

B) Les stages ambulatoires

Ils vous permettront de vous immerger dans le champ de la médecine générale, d'en développer les compétences spécifiques en partageant, en situation de responsabilité, la vie professionnelle de vos maîtres de stage universitaires.

1. Le stage chez le praticien niveau 1 (obligatoire)

Il se déroule auprès de praticiens généralistes agréés, dits maîtres de stage universitaires, à plein temps dans des cabinets de ville **situés en Ile de France**. Les sites de stage peuvent être constitués de 1, 2 ou 3 maîtres de stage.

Il peut être effectué pendant le 2^{ème}, 3^{ème}, 4^{ème} ou 5^{ème} semestre d'internat de médecine générale. **Il est conseillé de le faire en 3^{ème} ou 4^{ème} semestre.**

Vous pourrez effectuer un stage de « découverte » dans des centres de soins primaires (dispensaire, PMI, crèche...). Ceci est à organiser avec les maîtres de stage.

Le stage en cabinet libéral comporte une phase d'observation au cours de laquelle vous vous familiariserez avec l'environnement professionnel, une phase d'exercice en supervision directe au cours de laquelle vous pourrez exécuter des actes en présence du maître de stage et une phase d'exercice en supervision indirecte au cours de laquelle vous pourrez accomplir seul des actes dont vous reverrez le contenu avec votre maître de stage. Le rythme de ces différentes phases est variable en fonction de vous et de vos maîtres de stage.

Vous devez effectuer **11 demi-journées** par semaine, dont deux consacrées à l'enseignement. Ces deux demi-journées correspondent aux cours des jeudis matins du stage et aux cours théoriques du DES le jeudi après-midi et certains mardis après-midi. L'organisation des neuf autres demi-journées est fonction de l'emploi des maîtres de stage. Votre présence aux consultations et visites du maître de stage, ainsi que l'exécution par vous d'actes médicaux sont subordonnées au consentement du patient et à l'accord du maître de stage. Vous ne pouvez exécuter que les actes médicaux dont le maître de stage a la pratique habituelle, sous sa responsabilité, que ce soit en sa présence ou en dehors de celle-ci. Le nombre total d'actes que vous accomplissez au cours du stage en cabinet libéral ne peut excéder une moyenne sur le semestre de 3 actes par jour.

Vous ne pouvez recevoir aucune rémunération de votre maître de stage.

Le choix a lieu avant celui des stages hospitaliers. Il est organisé par le Département de Médecine Générale de la faculté Paris Descartes et se fait à partir de la liste des sites agréés.

La localisation des sites de stage est celle des cabinets médicaux des maîtres de stage, répartis en Ile de France. Les modalités de choix sont identiques à celles des choix hospitaliers.

2. Le SASPAS (Stage Ambulatoire en Soins Primaires en Autonomie Supervisée)

Il vise à parfaire la formation en médecine générale en prenant en charge des patients de façon autonome sous la responsabilité d'un senior. Il doit aussi permettre de théoriser sa

pratique au cours de réunions régulières avec les enseignants et les autres internes dans le cadre de groupes d'échange de pratique.

Un tiers du temps hebdomadaire peut être effectué au sein du secteur recherche du Département de Médecine Générale ou en PMI, Planning Familial, médecine scolaire, médecine humanitaire, médecine pénitentiaire, autres projets personnels validés par les responsables des stages.

Pendant le SASPAS, vous bénéficiez :

- d'une supervision indirecte (révision des dossiers avec les maîtres de stage universitaires à distance des consultations)
- d'un recours téléphonique auprès du maître de stage d'astreinte.

Il faut avoir validé le stage chez le praticien niveau 1 pour effectuer le SASPAS. Ce stage a lieu en 5^{ème} ou 6^{ème} semestre et se déroule dans une structure de médecine générale reconnue par la faculté comme terrain de stage : cabinet de groupe ou groupe de cabinets.

Vous effectuez chaque semaine 9 demi-journées d'activité de soins, à répartir entre les différents médecins. Vous êtes en autonomie complète : vous consultez seul et pouvez effectuer 12 à 15 actes en moyenne par jour.

Le choix des lieux se fait de façon individuelle. Vous contacterez un ou plusieurs médecins de la liste des sites agréés. Le choix sera arrêté conjointement après rencontre et entretien. Les modalités pratiques vous seront communiquées lors d'une réunion d'information sur le SASPAS.

Suivi pédagogique au cours des stages ambulatoires

1. Le stage chez le praticien niveau 1

Au cours du stage, vous participez à un enseignement intégré au semestre le jeudi matin. Il comprend :

- Des groupes dérivés de la méthode ARP (Apprentissage par Résolution de Problèmes),
- Des groupes de formation à la relation thérapeutique,
- Des groupes d'échange de pratique.

L'objectif est de confronter vos expériences, d'approfondir certaines questions et d'avoir une réflexion personnelle sur votre comportement professionnel.

- Des réunions de synthèse sur le déroulement des stages.
- Des ateliers de gestes techniques.

La participation à ces différents groupes et réunions fait partie des deux demi-journées d'enseignement, et est exigée pour la validation du stage.

2. Le SASPAS

Au cours du semestre, vous participez à un groupe d'échange de pratique qui a lieu le mardi matin.

La validation des stages nécessite une participation à tous les cours des jeudis matins pendant le stage chez le praticien niveau 1 ou au groupe d'échange de pratique du SASPAS.

La tenue d'un journal de bord au cours des stages ambulatoires est obligatoire et viendra enrichir votre portfolio.

Evaluation

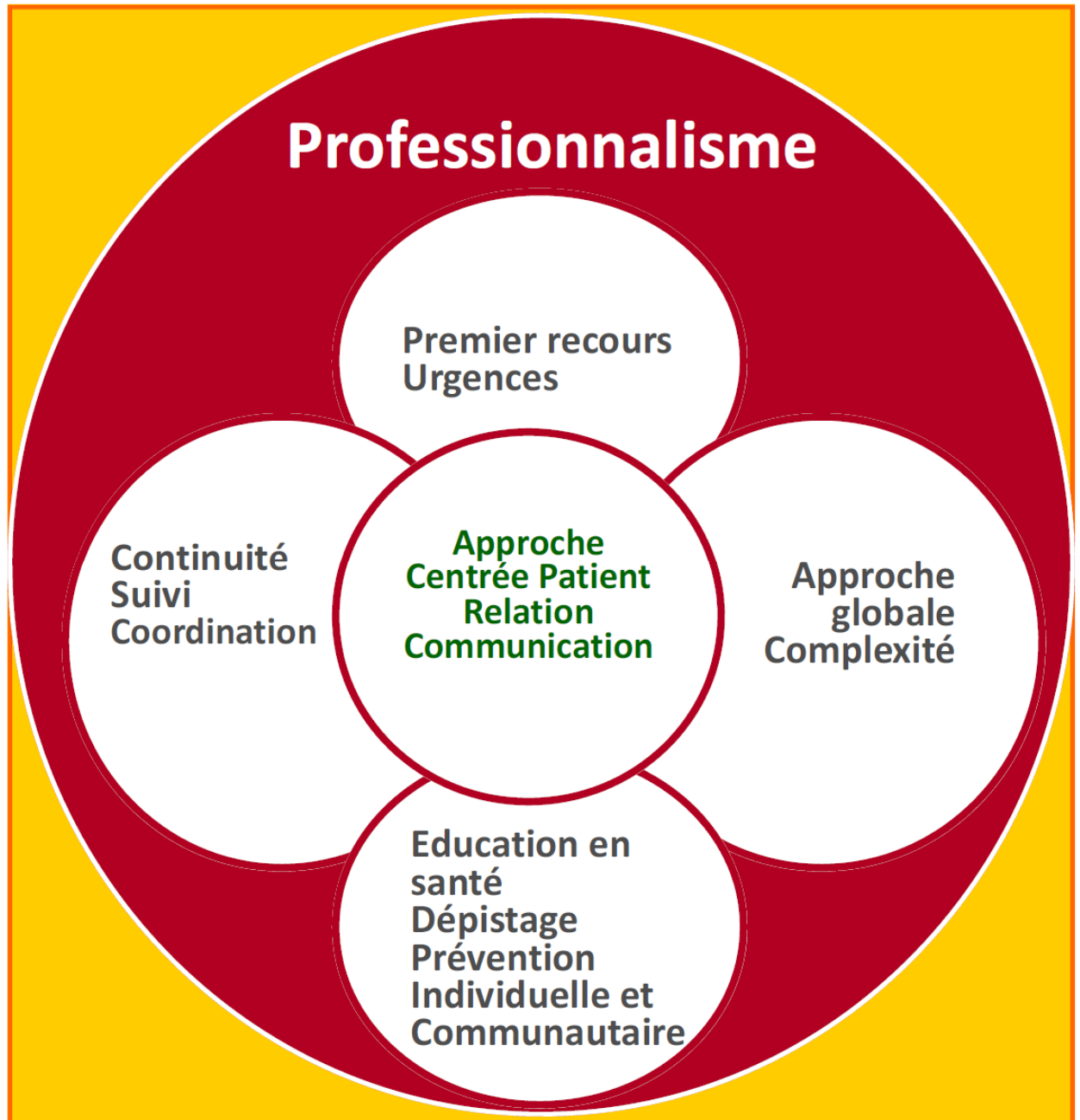
Les maîtres de stage universitaires évalueront régulièrement avec vous votre activité. En effet, ces stages ambulatoires sont des temps privilégiés d'acquisition des compétences.

Projet professionnel autre que le SASPAS

- Ce stage effectué au cours du 6ème semestre peut être réalisé en SASPAS ou dans un autre lieu de stage agréé pour la médecine générale. Il repose sur le projet personnel de l'interne et sur le projet pédagogique de la structure d'accueil.
- Il est nécessaire de définir précisément le cadre du projet professionnel (critères pour un stage professionnalisant) et le mode de financement : ligne de crédit, circuit de financement.
- Le bureau du DMG ou une commission *ad hoc* du DMG décide de l'acceptation ou non du projet, sur dossier. La demande doit être déposée 6 mois à l'avance. Comme le stage hors subdivision, ce stage est fléché et échappe au choix selon le rang de classement.

LES ENSEIGNEMENTS

Les enseignements seront centrés sur l'acquisition des compétences (marguerite des compétences).



Ils se feront essentiellement au cours des « **enseignements dirigés tutoriaux** » avec des séances centrées sur les familles de situations et d'autres centrées sur les compétences.

Vous aurez la possibilité de participer à des **cours pour vous aider dans la production de vos traces** et aussi approfondir des domaines de connaissances indispensables à l'exercice de la médecine générale.

Vous participerez **au cours du stage chez le praticien niveau 1** à des groupes d'échange de pratique et des groupes d'initiation à la relation médecin malade.

Enfin des **séances centrées sur la recherche, l'aide à la rédaction** de votre thèse et l'apport de publications récentes vous seront proposées.

LE PROGRAMME

A) ENSEIGNEMENTS DIRIGES TUTORIAUX du DES :

Méthode : Afin de promouvoir un enseignement interactif, bénéficiant d'une dynamique de groupe, contextualisé par rapport aux situations rencontrées en stage, vous êtes affecté à un groupe de 15 à 16 étudiants qui sera identique tout au long des trois ans. Chaque groupe sera animé par un binôme d'enseignants (1 responsable et 1 co-responsable).

Il y aura 6 séances annuelles soit 18 séances obligatoires sur les 3 années du DES. Les deux premières séances permettront de faire le point sur le mode d'organisation et de donner les outils nécessaires à la préparation et au fonctionnement des réunions.

Séance 1 : Réunion de présentation du mode de fonctionnement de ces groupes. Définition de la médecine générale, Rôles du MG, Référentiel Compétences du DES de Médecine Générales, Les traces d'apprentissage (Récit de Situation Complexe Authentique, Journal de Bord, autres...)

Séance 2 : La recherche documentaire / Méthode de recherche documentaire à partir d'une situation clinique rencontrée. Vous devrez produire dans votre portfolio un travail de recherche documentaire et d'exploitation de ce travail en vue de mieux résoudre une problématique rencontrée en stage

Séances suivantes

1) Séances centrées sur des familles de situations vues en stage.

L'objectif est d'identifier, en stage, avant la séance, une situation vécue en rapport avec le thème, et qui servira de support d'échanges et de travail au cours de la réunion.

Vous présenterez la situation tout en exposant la thématique médicale s'y référant avec les ressources et références utilisées.

Puis vous en ferez une trace écrite que vous déposerez dans votre portfolio soit en tant que RSCA, soit comme autre trace d'apprentissage

Ces 10 familles de situations sont dans l'ordre chronologique :

- Problèmes aigus, problèmes d'urgences vraies ou ressenties
- Problèmes de santé concernant les spécificités de la personne âgée
- Perte d'autonomie et/ou handicap. Pronostic grave à court ou moyen terme, soins de support, et soins palliatifs
- Souffrance psychique aux différents âges de la vie – Problèmes d'addiction, de dépendance et de mésusage
- Problèmes sociaux, inégalités sociales, précarité
- Problèmes de santé concernant les spécificités de l'enfant
- Maladies chroniques – Polypathologie
- Sexualité et génitalité – Situations autour de problèmes liés à l'histoire familiale et à la vie de couple
- Santé et /ou souffrance au travail
- Plaintes médicalement inexplicables

2) Séances sur les 6 compétences génériques

Les objectifs des séances sur une compétence générique sont de : vérifier la bonne compréhension de la compétence à travers vos représentations, d'échanger sur vos situations rapportées et vues en stage et de vous aider à la production de vos traces écrites dans votre portfolio illustrant cette compétence.

Elles seront traitées dans l'ordre suivant sur les 3 années du DES :

- Le premier recours
- L'approche centrée patient – relation – communication
- La continuité – le suivi – la coordination des soins
- La prévention individuelle et communautaire – le dépistage – l'éducation thérapeutique
- L'approche globale – la complexité
- Le professionnalisme

Il y aura une évaluation à mi-parcours de l'acquisition des compétences et du port folio

B) MODULES OPTIONNELS du DES de MEDECINE GENERALE :

Afin de construire et d'enrichir vos compétences, suivant les spécificités des différents parcours de la maquette du DES, en fonction de vos besoins et de vos choix, vous devrez valider au moins **deux** modules optionnels parmi les cinq proposés ci-dessous (choix déclaré à votre tuteur et au département le plus tôt possible dans votre cursus). Vous pouvez bien sûr suivre et valider l'ensemble des modules.

1) Module Professionnalisme

- Séminaire « entrée dans la vie professionnelle, Approche professionnelle du MG » (place dans le système de santé : les maisons de santé, pôles)
- Ethique / responsabilité médicale
- L'erreur en médecine
- Burn – out

- Arrêts de travail
- Qualité et sécurité des soins

2) Module Communication/relation

- Entretien motivationnel,
- Le patient pénible,
- Psychothérapie du généraliste,
- Dysfonctionnements familiaux,
- Maltraitance,
- Education thérapeutique

3) Module Actualités

- En cardiovasculaire,
- En infectieux,
- En gynécologie-obstétrique,
- Autour de l'allaitement maternel,
- En thérapeutique,
- En Imagerie,
- En biologie,
- En vaccinologie,
- En psychiatrie

Pour ces trois modules la validation se fait de la façon suivante :

- *Validation par la production d'une trace validée par votre tuteur dans le portfolio au décours de chaque enseignement illustrant en quelques lignes vos apprentissages sur la thématique.*
- *La préinscription aux cours est obligatoire : [lien](http://dpt-medecine-generale.medecine.univ-paris5.fr/)*

<http://dpt-medecine-generale.medecine.univ-paris5.fr/>

4) Module médecine fondée sur des preuves ou EBM : Cercle de lecture

- Validation : présentation d'au moins un article pendant l'année

5) Test de lecture

- de la revue « Prescrire »**
 - ou de la revue « Exercer »**
- Validation :-validation du test de lecture proposé sur l'année d'inscription.

C) ENSEIGNEMENTS FACULTAIRES OBLIGATOIRES AUTOUR DES STAGES CHEZ LE PRATICIEN

a) Enseignements spécifiques autour du stage chez le Praticien (ou de niveau 1)

Cet enseignement sera présenté en détail le premier jeudi matin du stage chez le praticien. Vous travaillerez dans le même groupe (12 à 15) pendant les 6 mois du stage

Ils seront axés sur le savoir, le savoir-faire, le savoir-être.

Module Relation Patient Médecin = groupe de formation à la relation thérapeutique.

C'est un groupe de formation et de recherche pour étudier la relation médecin-malade. Il concerne tout particulièrement la médecine générale et la médecine de famille parce qu'il étudie les effets thérapeutiques des relations interpersonnelles. Dans le milieu de vie habituel des patients, l'établissement de la relation médecin-malade dépend essentiellement du phénomène de transfert. Ce phénomène concerne les interactions spécifiques entre les personnalités d'un médecin et d'un malade donnés. Cette relation est donc originale, elle influence inévitablement la manière dont sont abordées toutes les pathologies et retentit éventuellement sur leur déroulement. Pour cette raison, le travail du groupe s'appuie sur l'étude de cas concrets, réellement vécus par les participants ou observés dans leur entourage. Votre objectif sera de repérer en quoi la personnalité du médecin intervient pour modifier la façon dont un patient présente sa pathologie dans une situation donnée, et inversement, comment la personnalité du patient influe sur le comportement du médecin. Par ailleurs, ce groupe est également un dispositif de recherche, dans la mesure où il permet d'étudier des interactions constantes entre les manifestations somatiques et les manifestations psychiques. C'est également par l'intermédiaire de l'étude des cas individuels que l'on peut mettre en évidence l'unité fondamentale de l'être humain et la manière dont le médecin peut éventuellement influencer favorablement l'équilibre psychosomatique de son patient.

Module Réflexivité – Complexité = groupe d'échanges de pratique.

A partir de situations cliniques réelles rencontrées sur les lieux de stage, une présentation de cas est faite par l'un d'entre vous ; à la suite de celle-ci, une discussion a lieu, destinée à mettre en évidence les problèmes soulevés : diagnostiques, thérapeutiques ou autres. Avec l'accord du groupe, l'enseignant propose à celui d'entre vous qui a rapporté la situation clinique de faire un travail de recherche, qui sera exposé à la séance suivante. Ce travail peut être l'amorce de la constitution ultérieure de groupes de médecins installés (groupes de Pairs) et permettre de répondre aux obligations de formation continue et d'évaluation des pratiques (Développement Professionnel Continu.) actuellement en vigueur.

Module Médecine fondée sur des preuves ou EBM = séances d'ARP sur les familles de situations prévalentes en ambulatoire et développant les savoirs disciplinaires spécifiques.

Ces séances ont lieu en deux temps. Sur des thématiques choisies en fonction de leur prévalence, de leur spécificité, de leur pertinence en médecine générale et en santé publique, une première séance vous permettra de rapporter une situation vue en stage qui illustre un problème posé concernant le thème de la séance. Puis, le groupe choisira 5 à 8 situations nécessitant travail et éclaircissement. Les présentations seront préparées par l'un d'entre vous à la lumière de la spécificité de la démarche en médecine générale, de l'expérience au cours des stages, des connaissances, des publications internationales (British Medical Journal, the British Journal of General Practice, European Journal General Practice, New England Journal of Medicine, Lancet...), de l'Evidence-based Medicine (médecine fondée sur les preuves), des conférences de consensus et des recommandations de bonnes pratiques. Les thèmes choisis sont :

- HTA
- Diabète
- Risques cardio-vasculaires : hyperlipidémie, prévention
- Infectiologie
- Asthmes
- BPCO
- Adolescence
- Contraceptions
- Psychiatrie 1 : anxiétés et troubles du sommeil
- Psychiatrie 2 : dépressions et autour des neuroleptiques
- Ostéoporose et Ménopause
- Vaccinations en pratique courante

Module SIMULATION / gestes techniques

Les ateliers proposés permettent d'améliorer des habilités afin de réaliser des gestes techniques courants par exemple : examen et infiltrations d'épaule, genou, talon, coude, poignet, pouce ; extraire un bouchon de cérumen ; réaliser un frottis cervico-vaginal.

- b) Enseignements spécifiques autour du SASPAS (ou stage de niveau 2)

Module Réflexivité – Complexité = groupe d'échanges de pratique

Ils ont lieu le mardi matin

(cf . stage de niveau 1)

TUTORAT

Le tutorat est un enseignement individualisé qui s'appuie sur le lien constant avec un tuteur. Il s'appuie aussi sur des réunions régulières dans un groupe constitué pour la durée du DES et l'utilisation d'un outil spécifique : l'e-portfolio ou " epfMG ".

Le tuteur

Le tuteur est la "personne ressource" qui vous accompagnera au cours du DES. Il vous aidera à vérifier l'acquisition des compétences utiles à votre futur exercice dans les différents lieux d'apprentissage. Il pourra vous aider à choisir vos stages et vos enseignements théoriques en fonction de vos besoins et de votre projet professionnel. Il va faciliter votre travail d'auto-apprentissage et d'auto-évaluation.

C'est un enseignant de médecine générale formé à ces missions. Ses fonctions sont doubles :

1. Une **fonction pédagogique** pour vous aider à atteindre le meilleur niveau possible de compétences professionnelles (évaluation formative sur vos déclarations ou vos traces d'apprentissage, aide à la construction du cursus, conseils).
2. Une **fonction institutionnelle** en collaborant à l'évaluation de vos compétences pour la validation du DES (validation du portfolio).

Il vous sera affecté à l'entrée dans le DES de médecine générale et vous suivra pendant les trois ans.

Principes des rencontres avec votre tuteur

Le premier entretien

Il permet une présentation mutuelle et débouche sur un projet d'apprentissage tenant compte des compétences à acquérir et des besoins identifiés. Ce sera l'occasion de fixer les modalités de travail pour les 3 ans.

Les entretiens suivants

Ils doivent vous permettre d'évoquer vos apprentissages en pointant les compétences acquises, les lacunes et les difficultés. En fonction de ces éléments, le tuteur devra fixer des objectifs et vous aider pour la réalisation de vos travaux. Parmi ceux-ci, les "Récits de Situations Complexes Authentiques" (RSCA) ont une place particulière (voir plus loin). Votre tuteur vous accompagnera tant pour le choix des situations à présenter, la structuration de la recherche, la présentation en groupe, que pour la finalisation dans votre e-portfolio.

Il est souhaitable d'avoir environ 2 entretiens par an.

Les réunions de groupe

Dès l'entrée en troisième cycle de médecine générale, vous êtes intégré dans un groupe de travail qui sera invariable pendant les trois années du DES. Ce groupe se réunira 6 fois dans l'année à des dates déterminées à l'avance (voir programme des enseignements).

Dans chaque groupe, un binôme d'enseignants coordonne votre travail.

Chaque séance de groupe a pour objectif d'aider à la production, d'échanger sur des traces d'apprentissages à partir de situations vécues dans les stages.

Ces séances permettront d'échanger et d'approfondir sur un grand nombre de situations prévalentes de médecine générale. Vous bénéficierez de ces échanges pour améliorer et finaliser votre récit. L'objectif est de vous aider à utiliser tous vos stages (hospitaliers et ambulatoires) pour construire vos connaissances et compétences qui vous seront utiles pour remplir vos missions de médecin généraliste.

Pour des raisons de bon fonctionnement, il est impossible, sauf pour des cas particuliers exceptionnels, de changer de tuteur ou de groupe de tutorat.

La présence à toutes ces réunions est obligatoire. Il est indispensable que vous participiez à l'ensemble des réunions de votre groupe, en prévenant dès le début de vos stages les chefs de services et maîtres de stage des dates prévues pour ces réunions.

Les outils du tutorat

Pendant toute la durée de votre DES, vous allez réunir dans votre epfMG des travaux personnels (analyses de recherche bibliographique sur des situations rencontrées en stage, présentations que vous aurez à faire en groupe, ou lors de vos stages, en rapport avec les soins primaires, RSCA, mémoire, projet de recherche, état d'avancement de la thèse). Ces travaux serviront de support à l'analyse objective de votre progression pédagogique par votre tuteur et témoigneront de vos apprentissages. L'analyse de ces "traces d'apprentissage" permet d'évaluer vos acquisitions et de repérer vos difficultés afin de vous proposer des pistes d'amélioration. **La validation de chaque stage semestriel est soumise à la production de deux travaux validés par votre tuteur.**

Le Récit de Situations Complexes Authentiques (RSCA)

Il s'agit d'un travail d'écriture fait à partir d'une réflexion approfondie sur des expériences vécues pendant le stage et dont la rédaction suit le plan suivant :

- Description d'une situation dite complexe vue en stage,
- Les questions posées,
- Les modes de résolution trouvés ou envisagés (littérature, internet, personnes ressources),
- Les solutions apportées et/ou que vous apporterez la prochaine fois,
- Une synthèse se rapportant aux compétences génériques² développées au cours de cette situation.

Les questions posées doivent être mises en perspective avec les compétences du médecin généraliste, témoignant ainsi de leurs acquisitions ou en cours de l'être.

Vous devez rédiger 1 RSCA par semestre (6 au total sur la durée du DES). Le suivi des RSCA et leur validation par votre tuteur doivent être effectués dans l'epfMG.

² Voir pour plus de détail dans le livret du tutorat

Le journal de bord (stages en ambulatoire niveau 1 et 2)

Au cours des stages en ambulatoire, vous êtes dans la situation privilégiée pour acquérir et illustrer les compétences de médecine générale, semestres cardinaux de votre formation. Le journal de bord est un travail d'écriture clinique pluri hebdomadaire, au fil des situations rencontrées en stage, qui a pour objectifs de pointer:

- les situations marquantes rencontrées,
- les situations nouvelles,
- les situations problèmes

Il reflète aussi le travail au quotidien d'échanges, de questionnement avec vos maîtres de stage.

Il doit comporter :

- Les situations signalées enrichies et travaillées
- La nature des difficultés rencontrées
- Les références documentaires
- La synthèse de la recherche effectuée
- La conduite tenue et à tenir ultérieurement face à une situation analogue
- La nature et le contenu de la supervision du MSU

Vous aurez l'occasion au travers de consultations d'aborder des thèmes faisant référence aux familles de situations décrites plus hauts.

Cela permettra de formaliser la richesse des situations vues en stage et dont votre confrontation en situation authentique va vous permettre de construire vos compétences avec l'aide d'une supervision systématique par vos MSU.

Les autres traces

Critères essentiels de pertinence de l'autre trace :

Voici quelques-uns des critères essentiels de qualité d'une trace d'apprentissage (liste non limitative) :

- Lien avec la médecine générale et les soins primaires
- Description d'une situation clinique dans laquelle l'interne s'est impliqué, description recouvrant les champs somatiques, psychiques, sociaux et de la prise en charge avant et après l'hospitalisation, dans le cas d'un patient hospitalisé.
- Énoncé et hiérarchisation des différents problèmes posés
- Description et critique des solutions mises en œuvre
- Qualité des recherches effectuées et critique des informations obtenues
- Enseignements pratiques et théoriques obtenus à partir de la situation rapportée et travaillée ; apports pour la prise en charge d'une situation analogue
- Rattachement aux compétences à acquérir

(présentation détaillée sur le site :

<http://desmgidf.fr/page/guide-des-traces-d-apprentissage-en-stage>)

1. UN OUTIL AU SERVICE DU TUTORAT



Le portfolio doit favoriser l'interaction tuteur / tuteuré.

Pour cela, vous et vos tuteurs disposez d'un **support numérique dans le réseau epfMG**



<http://eportfoliomg.parisdescartes.fr>

- Un réseau pédagogique pour le DES de médecine générale
- Accessible de partout et facile à utiliser avec les identifiants de votre compte informatique Paris Descartes
- Des droits d'accès réservés mais modulables et des contenus protégés
- Du côté du tuteur : un suivi pédagogique et une évaluation facilités
- Du côté de l'étudiant : un e-portfolio d'apprentissage, de validation et d'autoévaluation présentant des compétences acquises documentées

2. LE SUPPORT NUMERIQUE DE VOTRE E-PORTFOLIO

Mon e-portfolio
RSCA
Stages
Traces d'apprentissage
Rencontres tutorales
Auto-évaluations
Thèse/Mémoires

- L'e-portfolio est personnel.
- Chaque interne est responsable de la bonne tenue de son e-portfolio.
- L'e-portfolio est évolutif, il est le support de votre progression et de votre évaluation.
- La rédaction se fait directement en ligne
- Vous êtes responsables de la visibilité de ses contenus

3. COMPOSITION DE VOTRE E-PORTFOLIO

Votre e-portfolio (consultable par le tuteuré et son tuteur, éditable par le tuteuré) comprend :

1 – Le recueil de vos RSCA

Les RSCA doivent être rédigés et validés par votre tuteur.

La validation de votre stage est liée à la validation d'au moins un RSCA par semestre.

Votre e-portfolio devra contenir 6 RSCA validés en fin de DES pour postuler devant le jury de validation du DES.

2 – Vos traces d'apprentissage

Elles se présentent comme un carnet de bord. Vous devez produire au moins une trace d'apprentissage par semestre en plus du RSCA, la validation de votre stage en dépend.

3- Vos diagnostics de compétences

Il s'agit de votre auto-évaluation documentée par rapport au référentiel de compétences transversales.

A chaque item de compétences, vous devez joindre une preuve de son acquisition (RSCA, trace).

4 – Vos fiches de stage

Champs déclaratifs à renseigner par l'interne pour chaque stage. Vous pouvez lier un RSCA déjà rédigé à chaque fiche de stage.

5 – Vos rencontres tutoriales

Vous devez veiller à rédiger un bilan de chaque rencontre avec votre tuteur.

6- Votre projet de thèse

Votre e-portfolio recueille aussi votre fiche de thèse validée par le comité des thèses.

4. DEMARCHE A SUIVRE POUR GENERER VOTRE E-PORTFOLIO :

1. Vous devez vous connecter au plus vite avec vos identifiants de l'université (attention l'accès ne sera **possible qu'une fois vos droits d'inscription réglés**)

à : <http://eportfoliomq.parisdescartes.fr>

2. Vous devez **indiquer votre promotion (T1)**

3. Il est impératif de désigner dans le site votre **groupe de tutorat et votre tuteur** (menus déroulants) tels qu'ils vous ont été **attribués** lors de la séance d'accueil. A tout moment vous pourrez revenir sur ces informations si vous vous êtes trompés en allant à la page :

http://eportfoliomg.parisdescartes.fr/mod/epfmg_tuteur/

3. Vous pourrez alors **travailler dans votre e-portfolio epfMG**

THÈSE, TRAVAUX DE RECHERCHE

&

ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES D'APPUI

1 - Dans le cadre du DES de médecine générale à la Faculté Paris Descartes, les internes doivent réaliser un travail de recherche.

La réalisation de travaux de recherche fait partie de la formation universitaire des médecins généralistes dans de nombreux pays. La recherche en médecine générale vise à développer les bases scientifiques de la discipline et à améliorer l'organisation du système de santé. Elle peut également produire des connaissances utiles aux disciplines voisines.

Pour vous, en tant qu'interne, faire de la recherche a un intérêt pédagogique considérable.

En réalisant un travail de recherche, vous allez :

1. vous approprier une problématique dans le champ de votre spécialité, améliorer votre capacité de questionnement et de conceptualisation,
2. comprendre les contraintes liées à la production de connaissances, développer le doute scientifique,
3. acquérir les bases de la recherche documentaire, de la lecture et la rédaction scientifiques,
4. vous situer dans une communauté scientifique en acceptant de discuter et d'être critiqué(e),
5. mener à bien une réflexion approfondie aboutissant à un texte fini, souvent valorisable sous forme d'une publication.

Découvrir la recherche en médecine générale peut vous conduire à poursuivre votre formation scientifique (master 1 et 2). Certain(e)s d'entre vous pourront ainsi combiner activités cliniques et activités de recherche, dans le cadre d'une filière universitaire ou dans d'autres cercles (sociétés scientifiques, agences de santé...). Cette compétence constituera une corde de plus à votre arc, utilisable immédiatement ou plus tard dans votre carrière.

2 – Thèse ou mémoire ?

Vous pouvez réaliser le travail de recherche qui vous est demandé de deux manières :

6. soit par la thèse de doctorat de médecine, à condition que celle-ci satisfasse aux critères d'un travail de recherche en médecine générale (voir plus loin)
7. soit en réalisant un mémoire de recherche en médecine générale, indépendamment de la thèse.

La thèse est obligatoire pour tout médecin. Elle est encadrée par un directeur, qui peut être de toute discipline.

Le mémoire est encadré par un « référent », enseignant ou un maître de stage rattaché au Département de médecine générale.

Le plan du mémoire doit comprendre :

- une justification de l'intérêt du sujet et de la question posée, comprenant une étude bibliographique ;
- une définition de l'objectif ;
- une description de la méthode appliquée ;
- une description des résultats obtenus ;
- la discussion des résultats ;
- une conclusion.

Le corps du mémoire doit être de 5 000 à 10 000 mots, sans compter la page de titre, la table des matières, les dédicaces, ni d'éventuelles annexes.

3 - Validation du projet (thèse ou mémoire) par le Département

Qu'il s'agisse de la thèse ou du mémoire, le projet doit être validé par le Département de médecine générale.

Vous devez rédiger une **fiche de présentation du projet**, selon un plan précis. Il est fortement conseillé de rédiger la fiche avec l'aide du directeur (pour la thèse) ou de l'enseignant référent (pour le mémoire).

La fiche est adressée par courrier électronique au secrétariat du Département.

Un **comité de validation des projets** statue dans le mois qui suit. Sa décision vous est communiquée par courrier électronique. Le projet peut être accepté, ajourné ou refusé. Si le projet est ajourné ou refusé, le comité justifie sa décision et vous propose éventuellement des modifications.

Pour valider le projet, trois critères sont pris en compte :

- le **thème** : il fait partie du champ de la médecine générale ;
- la **question de recherche** : y répondre devrait contribuer au développement de nouvelles connaissances utiles en médecine générale ;
- la **méthode** mise en œuvre : diverses méthodes sont recevables, quantitatives ou qualitatives, dès lors qu'elles ont une validité scientifique reconnue.

Le plan de la fiche de présentation du projet, ainsi que la grille d'évaluation utilisée par le comité de validation sont obtenus sur demande par courrier électronique auprès du secrétariat du Département.

4 – Évaluation et validation du travail de recherche terminé

Quand le travail de recherche est constitué par la thèse de doctorat de médecine, l'évaluation suit les dispositions habituelles de la Faculté. Un document d'information (format de la thèse, composition du jury, délais...) est disponible auprès du Service des Thèses de la Faculté.

Quand vous optez pour un mémoire indépendant de la thèse, l'évaluation est assurée par deux enseignants du département. L'un d'eux est l'enseignant référent du travail. Le deuxième enseignant est désigné par le département.

Dans les deux cas, le comité qui a validé le projet initial (§2) doit recevoir un exemplaire du travail terminé, et attester que ce travail correspond au projet.

5 – Prise en compte du travail de recherche pour la validation du DES

La présentation d'un travail de recherche en médecine générale (thèse ou mémoire) terminé et validé est nécessaire pour obtenir la validation du DES.

(Parfois un travail non terminé peut être pris en compte : reportez-vous au chapitre « validation du DES »).

6 – Extension du champ des travaux de recherche à l'évaluation et l'amélioration de la qualité des pratiques

Les travaux d'évaluation et d'amélioration de la qualité ne sont pas *stricto sensu* des travaux de recherche dans la mesure où ils ne visent pas à produire des connaissances nouvelles.

Cependant ces travaux :

- mobilisent des méthodes quantitatives et qualitatives similaires à celles de la recherche,
- exigent une grande rigueur dans la formulation de la question et dans l'interprétation des résultats,
- exigent une mise en œuvre minutieuse,
- sont encore peu fréquents en médecine générale,
- peuvent rendre de grands services aux médecins et aux patients,
- peuvent permettre, par agrégation, la constitution de bases de données importantes pour la recherche en médecine générale,
- peuvent soulever de véritables questions de recherche.

Il est possible de remplacer un travail de recherche par un travail d'évaluation ou d'amélioration de la qualité en médecine générale.

Le stage chez le praticien (niveau 1 ou SASPAS) est une excellente opportunité pour mener un tel travail.

7 – Aide à la réalisation de la thèse ou du mémoire

Pour vous aider dans votre travail de thèse ou de mémoire, le département organise des « **permanences thèses** » toutes les 3 semaines environ, le jeudi de 15h à 17h.

Le but des permanences thèse est de répondre à vos questions

Il peut s'agir de questions préalables au démarrage de la thèse :

- comment trouver un sujet de thèse ?
- le sujet auquel je pense est-il acceptable comme thèse de médecine générale ?
- comment trouver un directeur de thèse ?
- comment composer un jury ?
- combien de temps consacre-t-on à sa thèse habituellement ?

Il peut aussi s'agir de questions de méthode soulevées en préparant la thèse

- ma question de recherche est-elle suffisamment précise ?
- quelle doit être la taille de mon échantillon ?

- comment organiser mon recueil de données ?

Il peut enfin s'agir de questions relatives à l'analyse des données recueillies :

- comment saisir mes données ?

- comment analyser mes données quantitatives ?

Pour ce genre de question, il peut être souhaitable de venir avec un ordinateur.

Il n'y a pas de programme préétabli. Le contenu de chaque séance sera adapté aux besoins des présents.

VALIDATION DU D.E.S. DE MEDECINE GÉNÉRALE

La validation du diplôme d'études spécialisées de médecine générale est obtenue après une évaluation continue répartie sur les 3 années du DES

Cette évaluation est centrée sur l'acquisition des compétences déclinées par le programme du DES de médecine générale et elle s'inscrit dans une perspective de certification. Elle mobilise tous les enseignants de tous les lieux d'apprentissage.

Règles de validation

Arrêté du 22 septembre 2004

Art. 12. - La commission interrégionale propose la délivrance du diplôme d'études spécialisées au cours du dernier semestre d'internat. Elle se fonde sur:

- 1. la validation de tous les stages exigés pour le diplôme d'études spécialisées, attestée par un carnet de stage ou, à défaut, par les fiches mises en annexe à l'arrêté relatif à l'organisation, au déroulement et à la validation des stages des internes ;*
- 2. un mémoire rédigé et soutenu par l'interne et portant sur un travail de recherche clinique ou fondamentale. Ce mémoire peut porter sur un thème spécifique ou être constitué d'un ensemble de travaux. Le sujet de ce mémoire doit être préalablement approuvé par l'enseignant coordonnateur. Avec son accord, la thèse peut, en tout ou partie, tenir lieu de mémoire si elle porte sur un sujet de la spécialité et si elle est soutenue lors de la dernière année d'internat ;*
- 3. un document de synthèse rédigé par l'interne, portant sur les travaux scientifiques qu'il a réalisés, notamment dans le cadre de la préparation d'un diplôme d'études approfondies ou d'un master, sur sa participation à des congrès ou colloques, ses stages à l'étranger et toute autre formation ou expérience complémentaires ;*
- 4. des appréciations annuelles de l'enseignant coordonnateur et, le cas échéant, des enseignants coordonnateurs d'autres spécialités ;*
- 5. l'avis du directeur de l'unité de formation et de recherche dont relève l'interne.*

En pratique, à la faculté Paris Descartes, pour valider votre DES il vous sera demandé de présenter votre PortFolio qui comprendra :

- la validation des 6 stages de la maquette (voir chapitre stages). Il est rappelé que la validation du semestre nécessite d'avoir réalisé et validé deux travaux (voir chapitre tutorat et travaux).

- la validation des enseignements obligatoires en particulier les enseignements dirigés tutoriaux et les « jeudis matin ».

- la validation de 2 modules optionnels .-l'ensemble de tous les travaux personnels colligés.

- Six récits de situations cliniques authentiques (RSCA), permettant d'attester de l'acquisition des compétences. Chaque récit doit avoir été rédigé au cours de chacun des six semestres du DES.
- Six traces d'apprentissage différent des RSCA (présentations dans les services, journaux de bord, recherches bibliographiques etc.)

L'avis du tuteur sur la qualité du portfolio est obligatoire.

Il vous faudra aussi avoir rédigé et soutenu un travail de recherche en médecine générale (mémoire ou thèse d'exercice). Il peut s'agir :

- a. d'un travail spécifique rédigé de recherche en médecine générale d'une vingtaine de pages.
- b. d'une thèse achevée portant sur un sujet de médecine générale et dont le projet avait été accepté par le comité de validation des sujets de thèse.
- c. *Lorsque la thèse n'est pas terminée :*

Si le travail de recherche correspond à la thèse et que celle-ci n'est pas terminée à la fin de l'internat, l'interne doit adresser au comité qui a validé le projet de thèse :

- une lettre du directeur de thèse précisant l'état d'avancement du travail
- un document structuré et relié, basé sur le travail déjà fait, validé par le directeur de thèse. Ce document sera considéré comme un mémoire. Le document devra comprendre un exposé de l'intérêt de la question de recherche (ou de la problématique pour les travaux de recherche qualitative), une synthèse bibliographique et une présentation détaillée de la méthode. De plus il pourra comprendre les premiers résultats, les outils élaborés pour le recueil des données, une analyse de la faisabilité, un calendrier du travail à venir.

Le comité évalue le travail accompli et décide s'il est suffisant pour valider un mémoire de DES.

Dans l'affirmative, il délivre une attestation.

Il faudra donc dans le dossier destiné au jury du DES présenter 1) la lettre du directeur de thèse, 2) le mémoire, 3) l'attestation délivrée par le comité de validation des thèses, 4) la fiche de présentation du projet de thèse validée.

Procédures de validation

Il existe une procédure de validation tout au long du DES et à la fin des 3 années.

1. Tout au long du DES

- La validation semestrielle des traces d'apprentissage par votre tuteur est obligatoire.
- A 18 mois du stage, les responsables de l'évaluation établissent la liste des internes en difficulté. Ceux-ci (ainsi que les tuteurs concernés) sont contactés et sont invités à régulariser leur situation.

2. A la fin des 3 années du DES

- Il est organisé 3 jurys de validation par an. (en général janvier/juin/octobre) Les jurys sont constitués de 2 à 3 enseignants de médecine générale et/ou PU-PH. La participation du tuteur, avec voix consultative, est souhaitable. Pour être admis à passer devant un jury, vous devez communiquer au secrétariat un dossier complet dans les délais annoncés.
- Lors de la soutenance devant le jury de validation du DES, il vous est demandé de faire une présentation dont vous recevrez les consignes lors de l'acceptation de votre dossier.
- La validation définitive est accordée à la fin du DES par le Directeur de l'UFR sur proposition du Coordonnateur local.

CALENDRIER

DE

L'ENSEIGNEMENT THEORIQUE